



# Wallonie- FRANCE

Expression libre, démocratique  
et pluraliste

Poste de Liège X  
Trimestriel  
Septembre/octobre 1998  
N° 21

Directeur : André SCHREURS ; secrétaire de rédaction : Jacques LIENARD ; éditeur responsable : Laurent LERUTH

---

## WALLONIE-FRANCE-LIBERTÉ

Dans un souci d'union et d'efficacité, les trois mouvements, **Wallonie Libre**, **Wallonie-France** et **Retour à la France**, ont décidé de s'associer sous l'appellation de "Wallonie-France-Liberté". Cette décision a été prise à Namur le 24 juin 1998.

Il ne s'agit pas d'un nouveau mouvement, mais d'une **association** - dans laquelle chacun des trois mouvements conserve sa pleine autonomie, ses nuances et son périodique- afin d'entreprendre un maximum d'actions communes.

### **UNE PLATE-FORME COMMUNE**

Le 5 juillet, les dirigeants des trois mouvements se sont de nouveau réunis à Namur et ont adopté une plate-forme commune. En voici le texte :

1. Les trois mouvements constatent que, malgré l'instauration progressive du fédéralisme en Belgique, revendiqué depuis de longues années tant par les Wallons que par les Flamands, ces derniers, comme le Mouvement wallon l'avait prévu, sont demeurés maîtres de l'État belge, réclament de plus en plus de compétences régionales et communautaires et construisent leur propre État, l'existence d'une Nation flamande au sein de l'État belge étant déjà une réalité.

2. Ils sont convaincus que la Flandre est déterminée à prendre son indépendance à la faveur de l'Union monétaire européenne et applique, en vue de cet objectif, un plan minutieusement programmé, dont les revendications et provocations récentes - tels la circulaire Peeters et le décret Suykerbuyk- ne sont que des étapes.

3. Ils constatent que, face à cette détermination flamande, ni les autorités de la Communauté française, ni celles de la Région wallonne, ni la classe politique wallonne et francophone en général n'ont aucun projet précis quant à l'avenir de la Wallonie et de Bruxelles en cas d'écclatement de la Belgique et n'ont rien à mettre en parallèle avec l'identité forte de la Flandre et sa volonté de l'affirmer toujours davantage dans tous les domaines.

Suite p. 2

4. Ils rejettent, en cas d'indépendance de la Flandre, le concept d'une "Belgique résiduelle" constituée de la Wallonie et de la région bruxelloise, qui perpétuerait une sorte de belgitude francophone, ignorant les spécificités profondes de la Wallonie et de Bruxelles.

5. Ils sont convaincus que la sortie de la Belgique constitue la condition préalable au redressement économique et à l'épanouissement culturel de la Wallonie, et qu'elle mettra celle-ci en situation de se rapprocher de la France, rapprochement naturel et indispensable pouvant aller, suivant le vœu des populations et les possibilités diplomatiques, de l'association à la réunion avec ou sans statut spécial.

6. Ils ont la volonté de maintenir et de développer une solidarité entre les Wallons et les Bruxellois francophones, à condition que celle-ci ne soit pas à sens unique, qu'elle respecte la spécificité des uns et des autres et qu'elle ne constitue ni un obstacle, ni un frein à l'émancipation de la Wallonie.

7. Ils ont la conviction que, de toute manière, il est de l'intérêt de la France, de la Francité et par conséquent de la Wallonie, de lutter aux côtés des Francophones bruxellois pour le maintien et le développement du français à Bruxelles et dans sa périphérie, un recul de celui-ci dans la capitale de l'Europe ne pouvant être que néfaste au rayonnement de la langue et de la culture françaises dans l'Union européenne et dans le monde.

Pour Wallonie Libre  
Jacques DUPONT  
Jacques ROGISSART

Pour Wallonie-France  
Jean-Antoine HARDY  
André SCHREURS

Pour le Retour à la France  
Maurice LEBEAU  
René SWENNEN

Cette plate-forme a bénéficié d'un large compte rendu dans les divers quotidiens du groupe Sud-Presse : *La Meuse* de Liège, Huy-Waremme, Verviers, Namur, Luxembourg, *La Nouvelle Gazette* de Charleroi, *La Province* de Mons et *La Lanterne* de Bruxelles, totalisant 250 000 exemplaires.

Une manchette en première page titrait : "14 juillet. Les "rattachistas" se font entendre. Trois mouvements wallons prônant un rapprochement (ou une fusion) avec la France viennent de signer une plate-forme commune". Elle renvoyait à un grand article en page 11 intitulé : "14 juillet. Rattachisme. Wallonie, région de France ?", avec, en sous-titre : "les Wallons sont-ils francophiles au point de vouloir unir leur destin à l'Hexagone?"

Épinglons les commentaires suivants : "L'idée (ndlr : du rattachement à la France) n'est pas nouvelle et n'est pas uniquement défendue par des romantiques nostalgiques des épopées napoléoniennes, comme ses détracteurs le laissent entendre. Après la seconde guerre mondiale, de nombreux Wallons ne se sont plus reconnus dans l'État belge. Ils avaient le sentiment d'avoir -seuls- payé un lourd tribut : les prisonniers francophones ont passé toute la guerre dans les camps, alors que les Flamands, eux, ont pu rapidement rentrer au pays. Dans le même temps, le roi Léopold III, théoriquement en captivité lui aussi, pouvait tout de même se marier".

Et de rappeler le Congrès wallon de Liège, en 1945, où le premier vote, dit "sentimental", recueillit 486 suffrages sur 1 048 votants -au nombre desquels 51 parlementaires- pour le rattachement de la Wallonie à la France... "La solution du fédéralisme", qui rallia, lors d'un second vote, une majorité écrasante, "fut considérée comme un dernier essai de vie en commun avec une Flandre triomphaliste"(...) "Les mouvements wallons expliquent aujourd'hui que cette tentative a échoué et que le fédéralisme, intervenu trop tard, n'a pas apporté la solution : *Les Flamands*, expliquent leurs représentants, ont construit leur propre État-nation, et ont pris les commandes du fédéral tout en programmant leur indépendance. Allons-nous attendre, sans bouger, qu'ils nous larguent?"

"Pour ces mouvements, la seule solution est un rapprochement avec la France. Cela ne veut pas forcément dire une absorption" (...) . La Wallonie pourrait être associée à la France, conformément à l'article 88 de la Constitution française, ou *devenir la 23e région de France, avec un statut spécial, et en gardant de vastes compétences*. Sans exclure, ajoute l'auteur de l'article, mais à plus long terme, une intégration dans l'Europe des Régions ..."

## UNE CONFÉRENCE DE PRESSE

En outre, **Wallonie-France-Liberté** a organisé à Liège, le 14 juillet, une conférence de presse dont *La Meuse* de Liège a rendu compte également. Cet article, intitulé *Rattachisme : l'union fait la force*, est illustré par une photo des représentants de Wallonie-France-Liberté.



De gauche à droite :  
les représentants de  
"Wallonie-France-Liberté" :  
Maurice Lebeau,  
Jean-Antoine Hardy,  
Jacques Dupont  
et André Schreurs  
(photo Corinne Feron)

## LE 14 JUILLET À LIÈGE

Dans son compte rendu des festivités du 14 juillet à Liège, *La Meuse* du 15, sous le titre "Tradition : Liège, petit Paris sur Meuse," parle encore abondamment du "rattachisme". Elle relève que "Si le 21 juillet ne provoque pas de grand émoi dans la Cité ardente, le 14 anime toujours le cœur des Liégeois". L'auteur de l'article, Valérie Sprimont, écrit qu'à cette occasion, certains ont cité de Gaulle : "Si un jour...", tandis que d'autres, "plus proches de nous" rappellent "la sortie fracassante de Claude Eerdeken, chef de groupe PS. à la Chambre, le 10 juillet 1996 (...) Aujourd'hui, ajoute-t-elle, les *rattachistes* jadis qualifiés de *doux rêveurs*, commencent à se faire une place dans l'esprit des Liégeois et du monde politique. Et, s'ils ne convainquent pas tout le monde, ils ont l'avantage de susciter la réflexion".

## PREMIÈRES ACTIONS COMMUNES

Le jour de la victoire de l'équipe de football de France au Mondial (12 juillet), des militants des trois mouvements ont organisé sur-le-champ, à Liège, une manifestation à laquelle se sont joints de nombreux Liégeois. Une cinquantaine de voitures arborant le drapeau français et klaxonnant joyeusement ont sillonné la ville. Près de 2 000 personnes se sont retrouvées pour fêter la France au "Village gaulois" mis sur pied chaque année place Saint-Paul, par l'ASBL "Fêtes et Amitiés françaises".

Pour le 14 juillet, les trois mouvements ont rédigé un tract commun, que nous reproduisons page 24. Il fut distribué à des milliers d'exemplaires aux abords du Palais des Congrès, où avaient lieu les festivités.

**Wallonie-France**

## LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE REVISITÉE

Le Ministre-président Robert Collignon a replacé en juillet dans le débat politique l'idée de régionaliser ce qui reste de compétences à la Communauté française. Il s'est naturellement attiré les cris d'orfraie des dirigeants francophones bruxellois et les railleries d'une certaine presse de la capitale qui ne s'habitue pas à une Wallonie conçue par elle-même et pour elle-même. Mais que doivent en penser les séparatistes?

Rappelons d'abord qu'ils ont sagement refusé toute immixtion dans la querelle entre communautaristes et régionalistes. Le fédéralisme n'étant pas leur affaire, pourquoi auraient-ils voulu huiler les rouages qui grincent dans des institutions dont ils ont toujours dénoncé la complication et prédit les pannes?

D'autre part cependant, la défense du fait français à Bruxelles leur est toujours apparue comme un grand enjeu international, sans même parler des avantages évidents d'une synergie bien pensée entre les deux blocs de l'actuelle Communauté. Celle-ci pouvait donc avoir l'utilité d'un trait d'union, au moins jusqu'à la fin de l'État belge, sans qu'il soit besoin pour nos mouvements de verser encre et salive dans la controverse sur nos compétences. Tel était, jusqu'à aujourd'hui, le point de vue explicitement formulé par Wallonie Libre et je ne crois pas me tromper en affirmant qu'il sous-tend la doctrine des organisations-soeurs.

L'usure du fédéralisme et les vues déraisonnables de certains responsables bruxellois sur l'avenir commun appellent toutefois des changements d'attitude de la mouvance séparatiste. Alors que les sommations flamandes à son endroit se font plus pressantes (tentative d'étouffement des francophones de la périphérie, exigence d'une représentation politique accrue dans les centres de décision, publication d'ébauches de révision constitutionnelle déniaient à Bruxelles le statut de région, etc.), la capitale refuse toujours de se rapprocher de nous, préférant mijoter dans son jus belge. Sa classe politique stimule ainsi les immobilistes wallons, à l'appât de tout motif d'en rester là où nous sommes, alors que les Flamands nous bousculent de tous les côtés. N'a-t-on pas vu, le 11 juillet, quelques uns des plus hauts responsables du F.D.F. écouter dévotement la Brabançonne au milieu de drapeaux belgois, sur la place des Martyrs transformée en parc à dinosaures par des anciens combattants à la pensée assurément digne, mais à l'entendement nul?

Or, la Communauté française devient graduellement, sous l'influence de tels personnages, un amphithéâtre de piétinement. Sa résistance aux prétentions nordistes est une fausse posture de combat. Il n'y a pas un politicien professionnel assez bête pour penser que la région centrale reprendra quoi que ce soit sur ses agresseurs. Il y en a, malheureusement, pas mal qui sont déjà prêts à y céder encore du terrain. Aucun salut ne viendra pour Bruxelles d'aucune formule d'État belge. C'est sur les ruines de cet État que fleurira son salut et la France sera prompte à y concourir - plus prompte peut-être qu'elle ne le fera pour la Wallonie. Pourquoi, alors, les élus bruxellois donnent-ils tant de gages au conservatisme? Parce que, n'ayant jamais osé dire la vérité à leurs électeurs, ils craignent les préjugés de ceux-ci et leur nostalgie d'un passé où ils donnaient (croyaient-ils) le ton aux "provinciaux".

Alors, le problème se pose : faut-il maintenir une institution qui substitue l'hostilité à la neutralité vis-à-vis de notre objectif suprême?

Le danger revêt une forme particulièrement pernicieuse avec le projet de "Belgique résiduelle" de certains théoriciens travaillant sous la dictée de plus puissants qu'eux. Ils sont, ne l'oublions pas, pour le fédéralisme aménagé, nous n'avons pas affaire à des sots. Mais si, en cas de malheur, l'État belge se dissolvait, alors la Wallonie et Bruxelles devraient, selon eux, créer à la place une nouvelle Belgique, réduite à leur territoire, dont la capitale serait celle que vous devinez et où la personnalité profondément française de la Wallonie serait aussi comprimée que du temps de l'unitarisme (il n'est que d'écouter la R.T.B.F. pour s'en convaincre). C'est une ogive à tête multiple. Ses tireurs feignent de fraterniser avec le séparatisme, mais l'attirent dans l'ornière de la dernière chance du fédéralisme. Quelle que soit l'hypothèse par eux considérée, ils délivrent aux Wallons un message délétère : le Sud ne peut s'en tirer seul; il a un besoin vital de Bruxelles, où se trouverait naturellement la cabine de pilotage. Enfin, au lieu d'éclairer les deux peuples, ils jouent des vieux réflexes conditionnés en donnant l'illusion que la Belgique expirante revivra après son dernier soupir. Ainsi parlent les fondateurs de religion, mais il manque aux résidualistes une juste idée du paradis!

Alors, oui, M. Collignon a bien fait d'envoyer une salve d'avertissement à la Communauté française et de rappeler que le projet wallon doit encore se parfaire avec des outils qui lui manquent. Mais pour rester logique, il ne peut s'en tenir là. Il doit maintenant revendiquer les compétences du pouvoir fédéral. C'est là, en effet, et nulle part ailleurs, que se trouve le noeud gordien à trancher de toute urgence.

Banalité du mot, justesse de l'idée... L'urgence de la sécession ressort de toutes les équations. Un exemple? Prenons-le dans le discours royal du 21 juillet, aussi terne et gnanngnan dans la bouche d'Albert II que dans celle de son défunt frère. Le brave homme n'a même pas pu dissimuler que la politique européenne de son gouvernement sert les exportations, donc essentiellement l'économie flamande. Est-ce pour cela que la langue anglaise s'est faufilée pour la première fois au Te Deum? Et le souverain de plaider pour que tout le royaume devienne un district européen et multilinguistique. Cette chimère-là vaut bien celle du résidualisme.

Jacques Rogissart

PS. La contribution de la RTBF au culte artificiel de Baudouin Ier en juillet s'ajoute dans nos griefs, aux sacrifices outranciers infligés aux enseignants (un crime contre notre avenir) et aux tentatives d'instiller le néerlandais aux écoliers wallons. Il faut décidément que la Communauté change ou s'efface.

## IN MEMORIAM

### HENRI MORDANT NOUS A QUITTÉS

C'est avec tristesse que nous avons appris, au début du mois de juillet, le décès d'Henri Mordant.

Membre du Comité de Liège de Jeune Wallonie - mouvement des jeunes de Wallonie Libre <sup>1</sup> dès mars 1945, Henri Mordant resta toute sa vie fidèle à son idéal wallon, au service duquel il mit son talent de journaliste, principalement à la RTBF où il fit, à plusieurs reprises, une série d'émissions consacrées à la situation défavorisée de la Wallonie dans l'État belge, sur le plan économique en particulier.

C'est donc tout naturellement qu'on le retrouva au Rassemblement Wallon, dont il fut député de 1978 à 1985. En 1981, il en devint le président, succédant à Paul-Henri Gendebien.

En 1995, il accepta de conduire la liste "rattachiste" F.R.A.N.C.E. dans l'arrondissement de Liège. Bien que n'ayant pas approuvé cette initiative, nous tenons à rendre hommage à ce grand militant wallon, homme intègre et désintéressé qui fut, dans son domaine, un ardent défenseur de la cause wallonne. On lui doit de nombreuses émissions télévisées, telles que le magazine régional "Wallonie" (de 1962 à 1969), "9 millions", la série historique "14-18", le magazine des consommateurs (de 1966 à 1972), "le Club de l'Europe" (1986 à 1988), puis un nouveau magazine socio-économique "Wallonie 91-92". Rappelons également sa récente fresque sur "l'histoire de la principauté de Liège", diffusée par Radio Télévision Culture (RTC)

Wallonie-France présente à Madame Henri Mordant et à sa famille ses condoléances émues.

André Schreurs

## **FRANCE-WALLONIE-BRUXELLES** (1)

Le 28 avril 1998, s'est constituée à Paris une nouvelle association : **France-Wallonie-Bruxelles**. Selon ses statuts, publiés au *Journal officiel*, celle-ci a pour objet :

- L'information du public et des décideurs français sur les problèmes liés à l'évolution politique, sociale et économique de l'État belge, et plus particulièrement ceux liés à l'évolution de ses institutions politiques et administratives.
- L'établissement d'un réseau de relations privilégiées, avec -et entre- les organisations et décideurs politiques, tant en France qu'en Wallonie et à Bruxelles.
- Le soutien à tous ceux (organisations politiques et media) qui oeuvrent pour faire connaître et défendre le fait français et l'identité de la francophonie en Wallonie et à Bruxelles.
- Le développement de relations culturelles et institutionnelles entre la France et la Communauté française Wallonie-Bruxelles.
- L'étude et la discussion des diverses modalités de soutiens réciproques et de rapprochements institutionnels entre Français, Wallons et Bruxellois; et ce, en fonction de l'évolution des rapports institutionnels et juridiques liant les diverses régions et les diverses communautés présentes sur les territoires de la Belgique actuelle.

Le premier conseil d'administration, qui peut compter de 8 à 24 membres, se compose ainsi :

DORIN Bernard, 98 rue de Sèvres, 75007 Paris, Président  
ROUX Jean, 27, rue Robert de Flers, 75015 Paris, Vice-Président  
HARTOG Nicolas, 25 rue de la Marne, 78600 Mesnil-le-Roi, Secrétaire Général  
AUGÉ Daniel, 9 square Lulli, 78330 Fontenay-le-Fleury, Trésorier  
Tous quatre formant le bureau et :  
BOURDON Jean, 34 quai aux Pierres de Taille, 1000 Bruxelles  
BROQUET Joël, 103, avenue Parmentier, 75011 Paris  
CONTE Charles, 8 rue Altrincham, 93150 Blanc-Mesnil  
DEREPPE Philippe Robert, 150 avenue du Prince Héritier, 1200 Bruxelles  
DUPONT Jacques, 16 rue du Perroquet, 1480 Tubize et  
19 chemin de la Chapelle, 78114 Magny-les-Hameaux  
HARDY Jean-Antoine, 3/11 rue du Parc, 4020 Liège et 21 avenue de la Grotte, 4130 Tilff  
JALLEAU LONGUEVILLE Frank, 14 rue Pierre Curie, 78000 Versailles  
LEBEAU Maurice, 46 rue de la Régence, 4000 Liège  
MAL Jean, 13 rue des Tanneries, 5000 Namur et 358 route de Seith, 31840 Aussonne

Le Président, M. Bernard DORIN, est Ambassadeur de France, titre équivalent, pour la diplomatie, à celui de Maréchal de France dans l'armée. Avant d'être élevé à cette dignité, il avait été ambassadeur successivement à Haïti, en Afrique du Sud, au Brésil, au Japon et en Grande-Bretagne.

L'association se compose de membres actifs (ou adhérents) et de membres bienfaiteurs. Pour faire partie de l'association, il faut être agréé par le conseil d'administration.

Un groupe de travail "restreint" a été créé où Wallonie-France est représentée par Jean-Antoine Hardy et André Schreurs. La prochaine réunion de ce groupe, qui s'est déjà réuni à Paris le 18 juin, aura lieu à Namur, le 18 septembre 1998 et sera suivie par un "dîner-causerie". Quant au conseil d'administration, il s'est réuni à Paris le 15 juillet et y tiendra sa prochaine séance le 11 septembre.

Le 18 juin, France-Wallonie-Bruxelles a organisé à Paris, dans les locaux de l'Assemblée nationale, une première séance d'information, où l'on put entendre des exposés de M. Olivier Maingain, président du FDF, député et échevin de la ville de Bruxelles, et M. Vincent Vagman, représentant M. Jean-Claude Van Cauwenberghe, ministre wallon du Budget

### L'EXPOSÉ DE M. VAGMAN

M. Vagman a bien voulu nous transmettre le texte de son exposé, intitulé **"Wallonie et Francité"**.

Dans la première partie de cet exposé, il rappelle qu'en 1940, il y a eu, en Wallonie comme en France, "une minorité éclairée qui a puisé dans la parole gaulliste (de quoi) préserver le salut, l'honneur et la dignité" des deux pays, et organiser la résistance à l'envahisseur. Il rappelle également les différentes circonstances dans lesquelles se sont le plus affirmées **les aspirations françaises des Wallons** : en 1789, pendant et après les Révolutions française et liégeoise; en 1945, lors du Congrès national wallon. Il insiste également sur le fait que, parallèlement, dans la Résistance comme en 1945, ce sont affirmées **la conscience wallonne et la personnalité historique de la Wallonie**, "celle de l'avancée la plus extrême au Nord et à l'Est entre les masses linguistiques germaniques (et) qui a conservé son caractère roman (...) en dehors de l'influence politique française."

"Actuellement, dit-il, la Wallonie subit des tentatives de plus en plus ouvertes d'éviction du domicile conjugal belge. il s'agit là d'un problème dont le mûrissement va inévitablement préoccuper la France. Pour la République, se désintéresser du sort des trois millions et demi de Wallons à sa frontière septentrionale, ainsi que de celui du principal siège des Institutions européennes, relèverait de la surdité". L'orateur donne ensuite une liste non exhaustive des signes avant-coureurs d'une implosion belge. Et de faire allusion au "divorce de velours" à la tchécoslovaque qui se prépare (2).

M. Vincent Vagman, tout en insistant sur la nécessaire affirmation d'une identité wallonne, en particulier à l'égard de Bruxelles, admet que la "Communauté française" (de Belgique) se justifie pour la défense de la "langue française parlée dans les deux Régions". Mais il faut tenir compte, précise-t-il, de "la vocation européenne et donc polyglotte de Bruxelles". Il rejette toutefois l'idée de faire de celle-ci un "district européen".

Comme l'a dit le ministre-président de la Région wallonne, M. Robert Collignon, "Nous, Wallons, sommes plus proches de Paris que la plupart des Français eux-mêmes". Relevons encore, dans la bouche de M. Vagman, les propos suivants : "Les Wallons ont toujours été sensibles aux nombreux charmes de Marianne (...) Paris est notre premier pôle culturel (...) La France occupe une part de l'imaginaire wallon, sans même toujours bien s'en rendre compte (...) Le 14 juillet est fêté à Liège et un monument aux armées françaises occupe l'esplanade de la gare de Charleroi (...) La France a depuis longtemps permis aux Wallons de vivre par procuration ce grand destin national inconcevable au plan belge".

Toutefois, expose M. Vagman, qui se réfère au manifeste *Choisir l'avenir*, "toute formule d'un rapprochement avec la France devrait préserver, dans ce cadre, le champ d'autonomie des actuelles Régions wallonne et bruxelloise. Pour cette raison, il rejette l'idée "d'une réunion pure et simple de la Wallonie à la France", que, curieusement, il qualifie de "fantasme". Au risque de décourager ses auditeurs -tant Wallons que Français- il se demande si la Wallonie, "devenue la 23e région française, conserverait ses compétences actuelles au risque de briser l'uniformité du paysage régional français (???) (...) Ne courons pas le risque de voir les Wallons, d'autant plus attachés à leur autonomie qu'elle a été chèrement acquise, venir s'allier aux Corses, aux Basques, voire aux Bretons dans une nouvelle lutte régionaliste".

En conclusion, M. Vagman plaide, en cas d'éclatement de la Belgique, pour "un État bi-régional Wallonie-Bruxelles" associé à la France sur la base de l'article 88 de la Constitution française (3), dont la Constitution wallonne en préparation pourrait contenir un article équivalent.

### Que penser de cette conclusion?

L'association est effectivement une des formes possibles du rattachement à la France. Mais elle n'est pas la seule. On peut aussi imaginer une sorte de fédération ou de confédération et, pour nous, l'idée d'une Wallonie, région de France, n'a rien d'un fantasme! L'Alsace et la Corse ont bien un statut spécial. Pourquoi ne pourrait-il pas en être de même pour la Wallonie? En quoi cela renforcerait-il le "régionalisme" qu'il ne faut pas confondre avec la régionalisation dont l'idée a été lancée par le général de Gaulle, qu'on ne peut suspecter d'avoir voulu porter atteinte à l'unité de la République! Selon une enquête du ministère français de l'Intérieur et de l'Aménagement, réalisée en 1994, en France, "le fait régional s'est imposé (...) la novation décentralisatrice l'a emporté sur la tradition jacobine". Il ressort de cette enquête que "le consensus est aussi bien social que politique, puisque 80 % des cadres et 65 % des ouvriers finissent par préférer leur région" (4).

Les régions françaises ayant actuellement un statut particulier ou y aspirant sont toutes périphériques : l'Alsace, la Bretagne et la Corse, cette dernière singularisée par son caractère insulaire. Bien qu'aussi périphérique, la Wallonie présente cette différence essentielle que, contrairement à l'Alsace et à la Bretagne, son substrat, ses dialectes sont purement romans. Sur le plan culturel, la Wallonie est plus française que les deux régions précitées. Elle appartient donc incontestablement à la Francité. Comme le dit lui-même M. Vagman, "Paris est le premier pôle culturel des Wallons". Je doute qu'il en soit de même pour les autonomistes corses! Insistons-y encore : L'identité wallonne et l'identité française de la Wallonie ne sont pas opposées, mais complémentaires. Bien qu'arrivant beaucoup plus tard dans le "giron" de la République française, la Wallonie, même en conservant de larges compétences, ne pourrait que renforcer l'union de tous les Français et non être un ferment de dissociation.

À propos de l'association France-Wallonie-Bruxelles, signalons encore que des groupes d'experts français et wallons sont au travail pour étudier tous les domaines dans lesquels un rapprochement avec la France pourrait se réaliser : culturel (notamment l'enseignement), social et économique.

André Schreurs

(1) Adresse de l'Association : 27, rue Robert de Fiers, 75015 Paris. Téléphone et télécopie : 01 45 78 12 69.

(2) Voir l'éditorial du n° 19 de *Wallonie-France*, février-mars 1998 : *Du "divorce de velours" au mariage de raison*.

(3) Cet article stipule que la République peut conclure des accords avec des États qui désirent s'associer avec elle pour développer leurs civilisations. Il avait été conçu par le général de Gaulle pour permettre à la France d'associer ses anciennes colonies.

(4) Rejetée une première fois lors du dernier référendum organisé par le général de Gaulle, qui voulait également réformer le Sénat, la régionalisation fit l'objet d'une loi votée par l'Assemblée nationale en 1972, connue sous le nom de "loi Defferre". Voir, au sujet de la régionalisation en France le numéro 9 de *Wallonie-France*, mai/juin 1995: *Les Français et leur région*, par J. Liénard.

## LE VENDREDI 18 SEPTEMBRE À 19 HEURES À L'HOTEL DES TANNEURS

13, rue des Tanneries, 5000 Namur  
aura lieu un dîner-causerie

Orateur : Monsieur Bernard DORIN, Ambassadeur de France  
nous parlera de :

## FRANCE, WALLONIE : LES RETROUVAILLES

PAF, 1000 FB (tél. 081/ 23 19 99)



## JOIES ET RÉFLEXIONS DE L'ÉTÉ

N'en déplaise à notre directeur et à notre secrétaire de rédaction, assez allergiques au monde de la "podosphère" (1), une fois n'est pas coutume, nous parlerons de football dans notre revue.

Ma plus grande joie de l'été fut sans conteste la victoire des Bleus d'Aimé Jacquet en coupe du monde des Nations. Quelle merveilleuse équipe offrant un spectacle chatoyant, virevoltant comme nous n'en avions plus vu depuis la grande époque (1972-74) de l'Ajax d'Amsterdam.

Et cette équipe multiraciale, présentant une telle cohésion, offre une gifle monumentale aux amis de Le Pen.

Les mauvaises langues disent déjà : "La France est championne du monde avec 70 % d'immigrés". C'est faux, ces garçons sont nés Français et le père de l'un d'eux jouait déjà en équipe de France. Cette équipe est l'image de la France d'aujourd'hui.

La Belgique, par contre, fait appel à des "naturalisés", qui ne parlent aucune des trois langues nationales, pour masquer ses faiblesses.

Ma deuxième joie de l'été fut donc antérieure à la première : l'élimination précoce de l'équipe belge. Incivisme? Pas du tout! Et je m'explique : l'équipe belge est composée à 78-80 % de joueurs flamands, le staff technique est flamand à 95 %. Les meilleurs joueurs wallons sont systématiquement écartés.

Je dis qu'un Wallon qui supporte une équipe ainsi composée est un inconscient politique. Car pendant ce temps-là, le Parlement flamand vote un décret accordant des rentes aux "victimes de la répression" (termes pudiques qui signifient collaborateurs de l'occupant nazi), chose impensable en Wallonie, suprême insulte aux anciens Résistants encore nombreux dans notre mouvement.

Nos amis français doivent savoir que le sentiment national "belge", qui n'existe pas en Flandre, peu en Wallonie mais qui existe à Bruxelles, a une fâcheuse tendance à se réveiller lorsque meurt un roi qui n'a rien fait (sinon se maintenir) ou lorsque des sportifs "belges" gagnent.

En développant une belgitude obsolète, les victoires "belges" ne peuvent que nuire aux idées que nous défendons.

Pendant ce temps-là toujours, la circulaire (visant à supprimer les facilités accordées aux Francophones de la périphérie de Bruxelles) du très raciste ministre flamand Peeters sort ses effets. Les Francophones de la périphérie (souvent majoritaires: cinq bourgmestres sur six sont francophones!) ne pourront bientôt plus recevoir un document en français.

Mais qu'attendent donc les Bruxellois francophones pour se révolter et remettre en cause tous les accords relatifs à la représentation abusive des Flamands au Parlement de la Région de Bruxelles et à l'Exécutif bruxellois? Ont-ils peur de faire des vagues qui risqueraient de détruire leur petite Belgique?

Les plus intelligents savent que les jours de la Belgique sont comptés et prônent déjà la naissance future d'une Belgique résiduelle, l'actuelle Communauté française de Belgique. Le roi conserverait sans doute son trône, et ainsi Bruxelles serait toujours la capitale d'un pays amputé. Nous avons déjà dit que nous n'en voulons pas parce que l'avenir de la Wallonie est ailleurs. Il ne pourrait s'agir que d'une solution transitoire, car cette Belgique future serait aussi condamnée que la précédente.

Dernière réflexion : notre Ministre-président de l'Etat wallon, Robert Collignon, a lancé l'idée d'une régionalisation de l'enseignement de l'audiovisuel et de la culture. A priori, cette proposition peut paraître rétrograde. Elle fait hurler le monde politique bruxellois, Philippe Moureau et Charles Picqué en tête. Et pourtant l'idée ne manque pas d'intérêt.

Depuis 168 ans, la culture "belge" d'expression française trouve le plus souvent son inspiration à Bruxelles. La Wallonie a ainsi perdu progressivement fierté et identité culturelles. L'histoire que nous avons été priés d'apprendre était celle du Brabant et des provinces flamandes. L'histoire de la principauté de Liège, celle du Hainaut, étaient occultées. La victoire flamande contre la chevalerie française (11/7/1302, actuelle fête nationale flamande) était la nôtre! Les héros flamands étaient les nôtres alors que la Belgique n'existait pas! L'enseignement de l'Histoire était ainsi délibérément orienté vers la construction artificielle d'un sentiment national belge.

Les principaux journaux francophones sont bruxellois, la RTBF diffuse une culture belgo-bruxelloise. Les mêmes sont parfois hostiles à la France. Ne se trouvait-il pas des commentateurs sportifs francophones qui souhaitaient la défaite de la France parce qu'ils avaient peur d'un excès de

Suite p. 10

"cocoricos"? Ils entretiennent délibérément un complexe socio-culturel du "petit Belge".

Des écrivains de langue française trouvent malin de se différencier, de créer des exceptions "belges". Ils veulent rester belges, (peut-être parce qu'on ne parlerait pas d'eux s'ils étaient Français?)(2)

C'est ainsi que certains ont proposé la féminisation des noms. Personnellement, je refuse de dire la juge, la magistrate, la sénatrice, la bâtonnière,... et pourquoi pas la cafetière? Maurice Druon a condamné le procédé et il a raison.

L'idée de Robert Collignon mérite donc d'être creusée voire encouragée. Notre culture est française et doit être dépouillée de tout ce qui, un jour, ne rappellera qu'une erreur de l'Histoire.

Jean-Antoine Hardy  
Président

(1) Les Grecs traduisent heureusement le mot football par ποδοσφαιρον, (podosphairon) nous pourrions nous en inspirer!

(2) Mon propos ne vise évidemment pas mon ami René Swennen.

Dans son billet hebdomadaire intitulé *La semaine sportive (Spectacles, 15 juillet 1998)*, Raymond Arets nous dit :

### **Vive la France!**

Dimanche soir, peu avant minuit, c'était la fiesta au Carré. Pas autant que quand l'Italie gagne, d'accord. Mais la fiesta quand même: Bien des Liégeois se réjouissaient de l'éclatante victoire de la France dans son Mondial. Ce ne fut pas pareil dans bien d'autres grandes villes car bien des Belges avaient pris fait et cause pour le Brésil. D'abord, parce que c'était, jusqu'à ce 12 juillet fatidique, la meilleure équipe du monde. Ensuite parce que, chez nous, il y a des tas de gens qui n'apprécient pas tellement le chauvinisme démesuré qui régnait sur l'Hexagone depuis le début de la Coupe.

Personnellement, comme je me sens depuis toujours très proche de la France, je vous avouerais que son magnifique triomphe m'a à la fois étonné et enthousiasmé. Il n'y a pas eu match (...) D'accord, contrairement à ce qu'on imaginait, (les Brésiliens) n'avaient pas réalisé une Coupe du Monde digne de leur réputation. Mais, face à ces Français déchaînés, ils se révélèrent réellement impuissants. Tout bonnement parce qu'ils sont tombés sur plus forts. Ce trophée prestigieux, les Français l'ont arraché grâce à leur classe, à leurs vedettes mais aussi à une détermination collective dont leur entraîneur Aimé Jacquet, qui était un peu le mal... aimé de la presse, avait su les imprégner (...)

### **POURQUOI LES BELGES CRITIQUENT-T-ILS LA FRANCE? (Ciné-Télé revue, 30/7/98)**

Comme toutes les femmes, à quelques exceptions près, je me disais que le mois du Mondial serait un calvaire, un mois sans programmes télé valables, mais peu à peu, je me suis prise au jeu, je me suis laissé gagner par la fièvre du foot.

Française vivant en Belgique, je me sentais déjà concernée dès les 8es de finale. Pour quelle raison? Parce que, sur le terrain, l'équipe de France brillait par sa volonté de vaincre, sa complicité et la bonne entente qui y régnait. Une équipe au sens premier du terme, en somme. Quel patriotisme! Aimé Jacquet nous a montré une France européenne, au sang neuf et constituée de joueurs d'origines diverses. Une belle leçon à M. Le Pen, qui, depuis lors, ne pipe plus un mot. Une belle leçon, aussi, à M. Leekens, qui, nostalgique de la guerre de Sécession, oppose systématiquement Flamands et Wallons. Impossible, dès lors, de défendre les mêmes couleurs. (Julie L., de Bruxelles)

Je suis une femme belge, passionnée par la coupe du Monde. Je suis écoeurée par le comportement de mes compatriotes qui prennent parti contre la France de manière virulente, et parfois même vulgaire. La France, elle, n'a pas eu besoin de neutraliser un seul de ses joueurs. C'est un grand pays, qui a des territoires aux quatre coins du monde. Beaucoup de villes frontalières belges survivent grâce à elle, et ce, surtout dans les secteurs Horeca et tourisme. Pourquoi ne pas non plus se réjouir de voir un pays européen remporter cette coupe haut la main? La Belgique est un petit pays, certes, mais ce n'est pas une raison pour "être petit" dans sa façon d'agir et de penser. (Roxane Denays, de Tournai)

Arrêtons de critiquer les Français qui ont remporté la Coupe du Monde. Pourquoi inventer des histoires aberrantes pour expliquer leur victoire? "On a payé l'arbitre", "C'est une équipe d'étrangers"... Des propos aussi ridicules qu'intolérants fusent. De mère belge et de père français, et âgée de 18 ans, j'ai encouragé les Belges tout au long de leur parcours. Mais lors du match contre la Corée, j'ai été déçue et obligée de reconnaître qu'ils n'étaient pas capables d'aller plus loin. Cela vous ennuie-t-il d'entendre nos voisins crier "On est champion"? Sans doute parce que vous ne pouvez être à leur place? Encore bravo à la France.

Marianne Lonrelo, de Glons.

## SORTIR DU CADRE BELGO-BELGE

Que va-t-il rester de la coquille belge après le nouvel ébranlement provoqué par la cavale de Dutroux? Assez peu de choses mais il va falloir profiter de l'occasion, tout étant dans tout, pour abandonner la défensive où se complait une partie importante de la classe politique francophone et se donner de l'air. À partir d'une structure étatique qu'il serait maladroit de mettre en cause, adoptons, à notre tour, une démarche revendicatrice qui réussit bien aux Flamands.

La partie qui se livre dans la région centrale (Bruxelles et sa périphérie) ne peut être menée à bien que si les francophones dénoncent, à la faveur des événements, le contrat léonin imposé jadis à des francophones en peine d'une stratégie à moyen terme : la parité au gouvernement fédéral au prix d'une direction paritaire de la région de Bruxelles. Marché de dupes : dans un État qui n'aura plus que le choix entre confédéralisme et dislocation, la parité au sommet n'est qu'amusement pour esprits faibles, tandis que la parité à Bruxelles juggle une majorité imposante. Le fétichisme de la Belgique a fait avaler trop de couleuvres aux francophones. C'est jouer dans les cartes de la Flandre que de mettre constamment en parallèle le sort de la minorité flamande de Bruxelles (surprotégée) et celle des francophones des communes à facilités (précaires) en se référant à de soi-disant accords intouchables. Les Flamands ont leur interprétation de la Constitution et n'en changeront pas. Cessons de nous battre sur un terrain où la partie est perdue d'avance, renonçons spectaculairement à la parité au sommet et réclamons pour la région centrale une liberté de mouvement égale à celle des deux autres. Cherchons la protection des minorités des deux camps par d'autres moyens.

La culture politique des Wallons et des Bruxellois, déjà proche du minimum, est encore trop encombrée de réflexes belgicains pour qu'elle appréhende les possibilités offertes par leur environnement international.

Nous avons dit précédemment combien la relation à la France, négligée pendant cinquante ans, était vitale pour nous. Conviction qui a dicté le message à tous les parlementaires de langue française les invitant à encourager la création d'une cellule commune et citoyenne de géopolitique qui aurait à traiter les divers aspects de cette relation.

L'erreur à ne pas commettre -et les auteurs s'en sont bien gardés- aurait été de tenter d'enrôler la France sous le drapeau de la francophonie dans ce qui est devenu aujourd'hui un véritable guépier. L'intérêt de toutes les parties n'est pas de provoquer l'extension de conflits linguistiques au demeurant limités, même à haute portée symbolique, mais de voir à quel point le contexte européen, et les attentes qu'il comporte peuvent contribuer à retourner une situation conflictuelle et à en tirer, si possible, avantage.

L'Union européenne ne peut se concevoir à la longue sans que des rapports amicaux s'établissent entre langues et cultures conscientes de leur solidarité en cette ère de mondialisation et on conçoit aisément la gêne, pour ne pas dire l'énervement, de ses responsables devant la persistance de l'abcès bruxellois.

Pour l'éliminer, il y a lieu d'élargir le cadre d'un débat devenu insoluble si l'on s'en tient aux seuls acteurs "belges". Tandis que le dialogue pourrait et devrait prendre une toute autre tournure si la France et les Pays-Bas étaient sollicités pour examiner sur tous les plans, et de concert avec les trois régions, le développement des liens entre le Grand Nord et le Grand Sud avec une attention spéciale pour les zones-charnières.

Dans cette perspective, l'essor combiné de Lille et de son arrière-pays hors frontière, la liaison par voie d'eau entre l'Île-de-France et Rotterdam via la Wallonie, Bruxelles et Anvers sont des éléments de nature à peser dans le sens d'un apaisement de différents linguistiques aux séquelles dangereuses.

L'effacement progressif de l'État central ne faisant de doute pour personne, une région bruxelloise gérée démocratiquement serait une meilleure garantie pour les minorités francophones frontalières que tout accord sur papier. La théorie du droit du sol, aussi chère aux Wallons qu'aux Flamands, ne serait plus contestée mais elle serait tempérée par un réchauffement des rapports entre deux zones culturelles de poids et par l'autonomie effective de Bruxelles.

Wallons, nous souffrons, jusqu'à présent, de n'être que des francophones de second rang, dépourvus d'attaches nationales pour avoir cru trop longtemps à la fiction de la nation belge.

L'adhésion à la nation française, séculairement contrariée par des choix faits sans nous, est à notre portée. Ses modalités peuvent être diverses à une époque où la France, en veine, elle aussi, de décentralisation, reconnaît volontiers la complexité des situations particulières. Et la logique voudrait que ce qui vaut pour nous vaille aussi pour les Bruxellois qui le désirent. Le terrain serait ainsi déblayé pour l'application de la convention du Conseil de l'Europe sur la protection de minorités nationales, désormais identifiées, sur le territoire de la Belgique.

Dernier point : les Wallons, et eux seuls, peuvent amorcer le mouvement. Ce serait le plus beau cadeau d'entrée dans la Nation française et le meilleur service à rendre à l'Europe.

André Patris  
Directeur honoraire de  
la Maison de la Francité

---

## BILLET SUR LA FRANCOPHONIE

### L'AGENCE DE LA FRANCOPHONIE EN AFRIQUE CENTRALE

L'immense misère du Continent africain nous cingle brutalement, à la vue d'enfants-squelettes qui ne semblent même plus avoir le force de mourir...

Quel avenir de la Francophonie dans cette Afrique, si pauvre qu'elle compte à peine 100 postes de radio et 10 récepteurs de TV pour 1 000 habitants. La crise économique y a fait plus de dégâts qu'ailleurs. Un proverbe savoureux et cynique y affirme : lorsque les gros maigrissent, les maigres meurent... Les dépenses d'éducation et d'enseignement y atteignent à peine 15 à 20 % des budgets contre 30 à 35 % voici dix ans. L'enseignement primaire est fréquenté par 1 enfant sur 2 au Sénégal, 1 sur 4 au Niger, 1 sur 5 au Mali et en Guinée.

L'Agence de la Francophonie tente d'agir au mieux, avec des moyens, certes dérisoires, devant l'immensité de la tâche. Trois bureaux régionaux couvrent l'Afrique Centrale, l'Afrique de l'Ouest et l'Asie-Pacifique. Ils sont chacun les relais de la direction générale, son soutien, identifiant les besoins les plus urgents et coopérant sur le terrain avec divers partenaires. Le Bureau Régional pour l'Afrique Centrale (BRAC), par exemple, siège à Libreville (Gabon) et y opère depuis 1993. Représentation, coordination, suivi des projets de l'Agence sont le lot quotidien de ses animateurs. La promotion de la littérature africaine pour la jeunesse, avec la participation des écrivains illustrateurs locaux, vient d'inaugurer la production du livre pour enfant en Centre-Afrique. Création d'un atelier international de formation d'experts-conseils en matière énergétique, incitation au respect de l'environnement, rencontre de graphistes africains, coordination entre opérateurs culturels, partenariat avec les Organisations Non-Gouvernementales (ONG) : voilà quelques activités récentes du BRAC. Plus particulièrement au cours du 1er semestre de 1998, l'aide au travail des handicapés par l'acquisition d'outils adaptés, le perfectionnement de la compétence informatique des administrations locales, l'octroi de bourses techniques et professionnelles, et la promotion de cours d'alphabétisation en langue française au Gabon ont été les objectifs prioritaires dont la réalisation est en cours.

Il y a tant à faire qu'il faut se contenter de résoudre ponctuellement les problèmes qu'il est possible d'entamer. Mieux vaut agir concrètement sur tel besoin que d'énoncer dans le vide de vastes programmes irréalistes.

Mais il convient qu'on sache présente l'action de la Francophonie en Afrique.

Pierre Bertrand  
Sénateur honoraire

---

## COMMENT RENFORCER LES RAPPORTS DE LA WALLONIE AVEC LA FRANCE EN FONCTION DE L'ÉVOLUTION DES DOSSIERS COMMUNAUTAIRES EN BELGIQUE?

Il est évidemment difficile de prévoir l'avenir. L'Europe se construit pas à pas. Il est question à la fois d'approfondissement de la construction européenne et d'élargissement avec l'admission de nouveaux pays de l'Europe de l'Est. L'approfondissement suppose bien entendu de nouveaux transferts de compétences des différents États vers des structures européennes à définir (Parlement européen, Exécutif).

Paradoxalement, la construction européenne va de pair avec un phénomène de tension à l'intérieur de certains États saisis de tentatives autonomistes, parfois même sécessionnistes comme en Corse, dans le Pays Basque mais aussi en Flandre.

Notre pays connaît donc une évolution comparable à celle d'autres pays européens avec un transfert de compétences vers l'Europe, mais aussi vers des entités régionales.

Quel sera l'avenir de la Belgique qualifiée aujourd'hui d'État fédéral?

Les élections de 1999 seront bien entendu décisives pour l'avenir du pays et plus précisément les négociations qui suivront le scrutin.

Les Francophones belges et les Wallons en particulier n'ont aucun intérêt à accepter certaines revendications flamandes visant à transformer la Belgique fédérale en un État confédéral. Francis Delpérée, Professeur à l'UCL, n'avait d'ailleurs pas hésité dans *Le Soir* à qualifier le confédéralisme "de fédéralisme des cons"! Il est clair que le confédéralisme aboutirait en somme à la création de 3 États séparés dans un seul État fédéral. Autrement dit, la Belgique ne résisterait pas à un tel scénario et l'État Belgique disparaîtrait si les Flamands voulaient pousser leur logique jusqu'à ce stade.

D'autre part, les Wallons n'ont rien à gagner en concédant quoi que ce soit. Au contraire, ils ont tout à perdre tant en matière fiscale que sur le plan de la sécurité sociale et plus particulièrement dans le domaine du chômage.

Dès lors, l'avenir des Francophones de ce pays passe par une union sacrée des Francophones de Bruxelles (90 % de la population de Bruxelles-Capitale), des Francophones de la périphérie bruxelloise et des Wallons.

Personnellement, je ne crois pas à la création d'un État wallon indépendant dans l'hypothèse où la Belgique viendrait à disparaître. Je pense que notre sort est lié à Bruxelles, l'une des plus grandes villes francophones dans le monde et la plus grande ville francophone de Belgique. Mon opinion est que la France, qui séduirait déjà près d'un Wallon sur quatre, à en croire un sondage récent du PRL pour quelques pour cent à peine il y a deux ou trois ans, offre une perspective très positive.

Il me paraît de façon incontestable que, dans l'Europe qui se construit, la République française a un intérêt majeur à renforcer des liens dans tous les domaines avec les Francophones de Belgique, les Wallons en particulier.

N'oublions pas que la langue française est en recul dans le monde au profit de l'anglais et que la réunification allemande a terriblement renforcé le rôle de l'Allemagne et donc de la langue allemande dans l'Europe en construction. L'espagnol, même s'il est marginal en Europe, est une langue parlée par des centaines de millions d'habitants de l'Amérique latine.

Il n'est donc pas marginal pour la France de renforcer ses liens avec Bruxelles et la Wallonie.

Comment y arriver? Par de nombreux contacts à nouer entre les autorités wallonnes et bruxelloises avec la République française et les régions françaises limitrophes. Ainsi par exemple, le développement du Hainaut suppose d'excellentes relations avec les régions limitrophes de France et notamment la région de Lille - Pas-de-Calais, Mouscron l'a d'ailleurs parfaitement compris. Il faut aussi renforcer, -là est tout l'intérêt du maintien de la Communauté française de Belgique-, les liens culturels entre les Francophones de Belgique et les Wallons d'une part, et les Français d'autre part. Il faut aussi multiplier les contacts au niveau des organisations sociales et économiques en ne perdant pas de vue le rôle de plus en plus important d'un certain nombre d'entreprises françaises dans la vie économique et sociale belge et plus particulièrement en Wallonie.

En conséquence, les Wallons ont tout intérêt d'avoir deux fers au feu en défendant, sans rien concéder, leurs positions dans la Belgique fédérale tout en ayant avec la France et les Français, avec lesquels nous avons une communauté de langue et de culture, une porte de sortie dans l'hypothèse de la dislocation du pays.

Ce qui n'était encore que de la politique fiction il y a quelques années sera peut-être une réalité demain et peut-être plus tôt que prévu.

**Claude Eerdeken**  
Député-Bourgmestre d'Andenne

## RÉACTIONS EN CHAÎNE...

... provoquées dans *La Meuse* par Mme Germaine (de Romsée) qui mélange tout : la Révolution de 1830, la Résistance de 1940-44, les "quelques spécimens du Nord" (pour qui, sans cesse votent des milliers d'électeurs flamands) et enfin qui ressort le vieil et simpliste "argument" (?) de ceux qui tantôt envoyaient vivre les communistes en URSS, tantôt les partisans de la libre entreprise aux USA. Quant aux Français qui ont permis à la Belgique d'exister, Mme Germaine n'en parle pas. Par ignorance, sans aucun doute.

La "déroute honteuse" (dixit Henri Pirenne), de la jeune armée belge, face aux Hollandais, dans la campagne des Dix Jours (du 2 au 12 août 1831) avait été arrêtée par l'intervention du corps d'armée français commandé par le maréchal Gérard. De nouveau, le 15 novembre 1832, l'armée française dû revenir et fit le siège d'Anvers. Les Hollandais capitulèrent le 23 décembre, après une belle défense.

Ces 2 interventions ont alors sauvé le jeune État belge d'une reconquête néerlandaise.

### Que dire du rattachement à la France ?

*« Si Charlier à la jambe de bois est allé à Bruxelles, ce n'était pas pour devenir Français. A ceux qui ont la mémoire courte, c'est pour la Belgique et sa liberté que l'on s'est battu et que l'on a résisté pendant 4 ans. »*

*« D'accord pour dire que les flamands sont rentrés dans leurs foyers mais d'accord aussi pour dire que chez eux il y a eu de la résistance ! Et de ne pas oublier qu'il y a eu en Wallonie un sale traître nommé Degrelle (et sa clique). Alors vive la Wallonie et la Belgique : que nos élus se battent un peu plus pour que cela dure malgré quelques spécimens du Nord à qui il faudrait clouer le bec. »*

*« A part cela bien sûr, nous avons quelques bons amis français. On ne retient personne et comme ailleurs, l'herbe est toujours plus verte, ceux qui le veulent peuvent y aller. Mais avant de partir, ils devraient relire le livre de Noël Ancelet « Ces Belges qui ont fait la France » et le faire lire à quelques français à la grosse tête pour qui nous ne sommes que des petits Belges... Une fois. Ridicule ! »*

*Germaine Dejardin de Romsée*

*La Meuse* du 27 juillet 1998

### Ce qui est impensable pour les Wallons paraît normal en Flandre

*« Je ne suis pas d'accord avec la lectrice de Romsée à propos du rattachement à la France. Je préfère devenir française si les Flamands continuent à nous provoquer et à nous insulter. Il ne s'agit malheureusement pas de quelques excités. L'odieux décret accordant une pension aux inciviques flamands a été voté par la majorité des parlementaires flamands élus par le peuple. Ce qui est impensable pour les Wallons paraît normal en Flandre. Qu'avons-nous encore de commun avec ces gens-là ? Ils ont tué la Belgique et ils veulent devenir indépendants comme les Tchèques. Alors que faire ? Mieux vaut nous rattacher à la France, pays de notre langue et de notre culture. Je ne me sens pas concernée par les bêtes « histoires belges » qui s'adressent surtout aux Bruxellois, dont on imite toujours l'accent. »*

*Nicole Bovy, de Liège*

*La Meuse* du 5 août 1998

### Charlier à la jambe de bois, 1830 et la France

*« Madame Dejardin, de Romsée, est mal informée. Comme beaucoup de Liégeois, notre Charlier, dit « La Jambe de Bois », souhaitait, en 1830, redevenir français. Sa jambe, il l'avait perdue en 1815, à la Bataille de Waterloo, où il combattait dans l'Armée française contre les Anglais, les Hollandais et les Prussiens. »*

*« En septembre 1830, ce sont d'abord les couleurs françaises que l'on arbora partout à Liège. Le premier roi des Belges devait être le duc de Nemours, fils de Louis-Philippe, le roi des Français. Élu par le Congrès national le 3 février 1831, il devait régner sous le nom de Charles I<sup>er</sup>. Léopold I<sup>er</sup> ne fut finalement choisi le 21 juillet 1831, que parce que la France n'accepta pas la Couronne de Belgique pour éviter une nouvelle guerre avec l'Angleterre. Ce choix ne fut guère apprécié à Liège. »*

*« Le 22 septembre 1831, le Journal de Verviers écrivait encore : « C'est pour la France et rien que pour la France que le pays wallon s'est soulevé ». Et quand les Hollandais tentèrent de reconquérir la Belgique, c'est la France qui vint à son secours en envoyant chez nous, par deux fois, l'armée du général Gérard ! »*

*« L'Histoire a ses droits. Alors, vive Liège, vive la Wallonie et vive la France ! »*

*J. Charlier, de Saint-Georges.*

*La Meuse* du 31 juillet 1998

### C'est l'Angleterre, pas la France !

*Réponse à M. J. Charlier, de Saint-Georges : "Ce lecteur connaît peut-être bien la révolution de 1830, et s'il est vrai que les Liégeois se sont battus pour leur liberté, il est également vrai que les Liégeois voulaient un prince français comme roi de leur pays. Toutefois, et contrairement à ce qu'écrit ce lecteur, ce n'est pas du tout la France qui s'est opposée à nous envoyer un prince français, mais bien l'Angleterre. En effet, à cette époque, l'Angleterre et la France étaient deux pays ennemis, et l'Angleterre ne désirait pas que la Belgique, avec ses soixante kilomètres de côtes, proches de l'Angleterre, soit dirigée par un monarque d'origine française. C'est ainsi que l'Angleterre nous a imposé un prince allemand et oncle de la reine Victoria, qui devint Léopold I<sup>er</sup>."*

*François Thiry, de Liège*

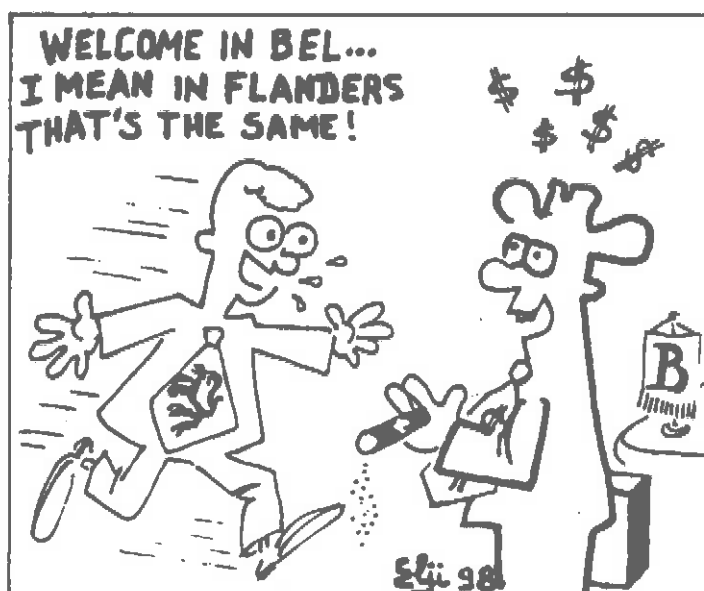
*La Meuse* du 6 août 1998

Suite p.21

## GARY GOES TO BELGIUM...

Ayant appris l'existence (quelque part en Europe) d'un *small but rich country called Belgium*, Gary Ulysses Simpson, PDG de la *GUS and co* (Dallas - Texas), s'est demandé s'il ne pourrait pas y faire un peu de business. Il a donc pris un billet d'avion à destination de la capitale. Aussi, jugez de la stupeur de Gary lorsqu'arrivé au *Brussels Airport*, il vit d'abord que, dans sa langue natale, on lui souhaitait la bienvenue ... en Flandre ! Mais où donc était la *Belgium* ?

Son inquiétude perdura dans la navette (*shuttle*) to *Brussels* et là on lui expliqua qu'il n'y avait pas erreur, que la *Belgium*, c'était la Flandre et vice versa, *of course*, parce que le *bizness*, c'était surtout une affaire flamande !



## BRUXELLES - NATIONAL, AÉROPORT BELGE OU FLAMAND ? LA SNCB EST-ELLE ENCORE "NATIONALE" ?

Rentrant récemment de Rome par un vol Sabena-Virgin, quel ne fut pas mon étonnement (j'étais parti par Air-France via Paris) en découvrant, après avoir emprunté les deux tapis roulants de l'aéroport de Bruxelles-National (?), un grand panneau vitré situé à droite et très visible pour les voyageurs, souhaitant à ceux-ci la bienvenue en ... Flandre! *Welcome in Flanders* y surmonte une carte d'Europe de couleur verte, où apparaît seule, en rouge, la Flandre. Aucune mention de la Belgique et encore moins de la Wallonie, les frontières de l'une et de l'autre n'étant même pas indiquées. Quant à Bruxelles, elle est purement et simplement incorporée à la Flandre...

M'adressant ensuite au guichet de la SNCB, il me fut répondu dans un baragouin par le préposé qui me délivra un "billet" pour Liège imprimé uniquement en néerlandais ! Je pris la navette qui relie l'aéroport à la gare du Midi et je pus voir, à chacune des petites gares situées sur le trajet (Zaventem, Diegem, etc...), le drapeau flamand flottant fièrement sur le quai. A Bruxelles, par contre, pas de drapeau, et de nouveau le drapeau flamand à Louvain, mais ensuite aucun drapeau wallon dès l'arrivée du train en Wallonie, et cela jusqu'à Liège.

Dès lors, trois questions se posent :

1) L'aéroport de Zaventem est-il encore "national", ou plutôt fédéral, ou est-ce devenu un aéroport flamand? Est-il normal, dans un État fédéral, que le "droit du sol", la territorialité l'emportent sur le caractère bilingue français-néerlandais que doit avoir toute institution fédérale?

2) Comment la SNCB, société elle aussi fédérale, justifie-t-elle que le drapeau flamand soit arboré dans les gares flamandes et que le drapeau wallon ne le soit pas dans les gares wallonnes? Qui donne ces instructions ? Faire flotter le drapeau flamand le long de la voie ferrée reliant l'aéroport à la capitale fédérale n'est évidemment pas innocent.

3) Ne faudrait-il pas "rattacher" l'aéroport de "Bruxelles-National" à la Région bruxelloise et régionaliser la SNCB (1), deux institutions qui sont manifestement aux mains des Flamands?

Qu'en pense M. Daerden? Mais le Ministre pense-t-il en Wallon? Et qu'attendent la Communauté française et la Région wallonne pour réagir et faire placer, elles aussi, un panneau vitré à l'aéroport, pour souhaiter aux étrangers la bienvenue à Bruxelles et en Wallonie ?

André Schreurs  
30 juillet 1998

(1) Depuis lors, à l'occasion de la grève des cheminots wallons, M. Daerden a exprimé son avis : "Ce serait une erreur stratégique profonde (...) la SNCB est déjà si petite (...) La régionaliser serait aberrant. Même les Flamands en pâtiraient" (*Le Soir*, 12 août 1998). Au fond, le Ministre a peut-être raison. La Wallonie et même la Belgique, c'est bien trop petit. Alors, pourquoi ne pas rattacher le réseau wallon à la grande SNCF ? Jusqu'en 1940, la dorsale wallonne n'était-elle pas gérée par le "Nord-Belge", société franco-wallonne dans laquelle les cheminots étaient mieux considérés au dire des anciens ?!

|                                                                               |                  |                                    |
|-------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------------------------|
| 137952479005                                                                  | 02/07/1998 14:26 | (B)                                |
| BRUSSEL NATIONAAL LUCHTHAVEN                                                  | 018              | (B)                                |
| Geldig voor een reis                                                          | ENKEL            |                                    |
| Van : BRUSSEL-NATIONAAL-LUCHTHAVEN                                            |                  |                                    |
| Naar : ZONE LIEGE                                                             |                  |                                    |
| op : 02/07/1998                                                               |                  |                                    |
| Onze Algemene Vervoersvoorwaarden zijn van toepassing. Info in onze stations. |                  |                                    |
| 2e KLAS                                                                       | Red...50X        |                                    |
| 6TT27484                                                                      | 220BEF           |                                    |
|                                                                               | EURO             |                                    |
|                                                                               |                  | De trein rijdt nu ook op Internet. |
|                                                                               |                  | Surf snel naar                     |
|                                                                               |                  | www.nubs.be                        |



## LE FRANCAIS EN DEUXIÈME LIGNE

Qu'il s'agisse d'un bocal de cornichons ou d'une publication de la SNCB, la langue flamande a maintenant droit à la première place !

Les textes flamands ont partout droit à la page de gauche, à la première colonne... à la place d'honneur!!!

Les coeurs purs trouveront ces réflexions ridicules et sans signification alors qu'en vérité, cette évolution est plus que significative, elle est la marque d'une évolution systématique, celle qui consiste, dans tous les symboles, à affirmer la loi du plus fort. La loi du nombre rejette au deuxième rang la langue française porteuse de toutes les vexations antérieures.

Les administrations ont dû accepter cette mutation, les sociétés commerciales ont adapté leurs étiquettes et même leurs documents multilingues. On regarde, on constate, on accepte, on finit par trouver cela normal puisqu'on dépend, non plus de la notion d'égalité, mais seulement de la loi de ceux qui veulent affirmer, même dans le détail, leur prééminence.

Comment les étrangers, qui abordent la Belgique, ne seraient-ils pas immédiatement convaincus que la langue flamande est celle de la Belgique active et dirigeante, donc la première.

Lorsque ces mêmes étrangers arrivent par air à Zaventem, tout est fait pour les plonger dans l'ambiance; s'ils arrivent par la route, ils ne comprennent rien à la signalisation imposée par la volonté flamande et qui porte au sommet la marque du ridicule lorsque Lille = *Rijssel*, Mons = *Bergen*, Liège = *Luik*. Par voie de réciprocité, en Wallonie, il a fallu adopter la même règle mais avec toutefois un peu plus d'intelligence. Chez nous, heureusement, on indique *Aachen* alors que les Flamands indiquent *Aken*... Ridicule, mais marque d'une volonté indéniable d'autonomie.

Lorsque, dans le privé, plus un emploi n'est attribué à quiconque n'est bilingue et que l'on apprend que, lors des réunions, la loi du nombre impose là aussi le flamand à la minorité francophone (prise au piège de son nouveau et souvent mauvais bilinguisme)... alors la coupe est pleine.

Paradoxe qui ajoute à ces éléments de domination une hypocrisie souvent insoupçonnée chez quantité de Flamands; ceux-ci, après avoir démolì l'équilibre belge, continuent pourtant à apprendre plus ou moins le français, ce qui les met en position de force et leur permet de supplanter les Wallons politiquement et économiquement.

Il ne s'agit plus de camouflage mais plutôt de camouflés.

Le jour où la "frontière linguistique" deviendra enfin une frontière séparant deux États, la France et la Flandre, ce système disparaîtra ou sera inversé.

Autre preuve, s'il en est besoin, du déséquilibre instauré, le Comité européen des Régions créé à la fin de 1993, prévoit l'attribution de 12 sièges aux "Belges" : 7 Flamands + 3 Wallons + 2 Bruxellois francophones. Cette répartition est totalement inacceptable, car, en Belgique, il y a deux grandes Régions : la Flandre et la Wallonie, la 3e, Bruxelles est très largement francophone, quant à la communauté germanophone, elle fait partie de la Wallonie.

Pourquoi tolérer une telle grille qui accepte, une fois de plus, de voir les Flamands parler au nom de la Belgique entière. Depuis des décennies, le Premier ministre est toujours flamand, ainsi que, le plus souvent, les ministres des Affaires étrangères.... Martens, Dehaene, Claes, Van Miert, Van de Lanotte etc...

En vérité, les Flamands n'ont jamais voulu respecter l'égalité "fédérale" et monopolisent les postes-clés. Ces quelques constatations permettent à chacun de comprendre que, seule, la solution française permettra aux citoyens de ne plus être minorisés.

La maladie mortelle de la Belgique, celle qui a frappé le Nord et qui s'y est développée comme la myxomatose, jamais vaincue, toujours prête à de nouveaux soubressauts, s'appelle la "francophonophobie".

Toutefois qu'on y prenne garde : les Flamands, quoique de plus en plus souvent bilingues approximatifs, continueront à vouloir nous dominer.

Maintenant que sonne l'heure du divorce, il ne faut pas oublier que si les barrières économiques tombent entre les États du Marché commun, les frontières politiques resteront car les nations garderont leurs particularismes liés à des différences fondamentales dont la principale est la langue officielle qui, à peu d'exceptions près, détermine les frontières d'États.

Il est grand temps que la Wallonie se lie à la France, berceau d'une langue et d'une culture de rayonnement mondial.

Paul Fabry



## POINT DE VUE WALLON SUR LES ENJEUX BRUXELLOIS

La solidarité entre Wallons et Bruxellois sur des enjeux relatifs à la région centrale ne peut se ramener à la création d'un front de la fermeté.

En termes politiques, nous devons cesser de concevoir la solution de nos problèmes dans le cadre étriqué de la Belgique alors que celui-ci est depuis longtemps dépassé dans le domaine du marché, de l'économie et de la finance.

Une Communauté française qui serait l'ultime avatar de la Belgique ne serait pas génératrice d'impulsions nouvelles. Qu'elle parvienne à chapeauter, sous la pression des événements, les objectifs de la région en quête d'autonomie croissante, et l'espoir pourrait succéder à la morosité ambiante.

La Flandre mènera le jeu aussi longtemps que leurs partenaires au sein de l'État belge négligeront d'utiliser les possibilités que recèle le contexte international et, singulièrement, les requêtes implicites de l'Union européenne.

Celle-ci verrait d'un mauvais oeil le maintien d'un abcès linguistique au siège principal de ses institutions. Elle se féliciterait sans doute de toute initiative qui contribuerait, en éliminant cet abcès, à renforcer sa cohésion. Une occasion unique est offerte là à tous ceux qui veulent se soustraire au carcan d'une lecture belgiciste de l'Histoire.

L'idée est simple : faire appel à un parrainage conjoint de la France et des Pays-bas à une entreprise de pacification des esprits à, et autour de Bruxelles-région qui rende sans objet les dispositions d'exception inspirées du souci de protéger les minorités. Clichage des frontières, fonctionnement sans entrave du suffrage universel, promotion concertée des deux cultures, protection de la minorité (nationale) française dans les communes à facilités selon les conventions du Conseil de l'Europe.

La donne change. Elle ne lèse les intérêts d'aucune région, elle épouse la volonté d'émancipation croissante des Communautés et Régions sans que soit compromise la perspective d'une confédération, seule issue qui reste ouverte à l'État belge au 3e millénaire.

La Wallonie peut entretenir avec la France des rapports plus étroits que Bruxelles mais le parrainage évoqué serait le meilleur des ciments pour une Communauté française, qui doit devenir une émanation des deux régions concernées. Le jour où serait abordé le problème de l'appartenance nationale, et le plus tôt serait le mieux, ce ciment serait inattaquable.

André Patris

\*

\* \*

## DU DÉCRET DE SUYKERBUYK

Le temps efface tout, disent-ils; on serait tenté d'ajouter, même la barbarie nazie mais, en tout cas, pas la bataille des Eperons d'Or!

On est en *België* pour quelque chose : notre arsenal juridique s'est donc enrichi d'une norme indemnisant les collaborateurs de la dernière guerre. Mais aussi les victimes de cette guerre ! Quelle perfidie ! Autant vaut dire : on ne voit plus très bien quel bon uniforme il fallait porter !

Mais on ajoute tout aussitôt qu'il s'agit de cas sociaux à soulager. On pourrait répondre qu'avec 20 000 francs, on ne pourrait rencontrer guère de drames. Mais voilà, le décret est de nature symbolique : il ne s'agit donc plus seulement d'indemniser certains, mais bel et bien de réhabiliter ceux qui ont aidé à instaurer un régime qui fit la honte du genre humain.

Pourquoi à ce train, ne pas indemniser les automobilistes qui ont reçu des contraventions en 1948 pour le 50e anniversaire de leur infraction ? Avis, en tout cas, à ceux qui émergent aux CPAS : il leur suffit de collaborer avec notre prochain ennemi pour obtenir un supplément de revenu.

Dieu soit loué ! Toute la Flandre n'est pas fasciste, mais force est de constater que le cordon sanitaire établi entre le *Vlaams Blok* et les autres partis démocratiques (ou dits tels) a volé en éclats.

Suite p.18

Les recours ont, certes, jailli de toutes parts. Le jeu est prêt : la Cour d'arbitrage, d'ici une année, annulera le décret condamnant la confusion faite entre victimes (matière fédérale) et collaborateurs (nouvelle matière) quant à leur indemnisation.

Le *Vlaamse Raad* corrigera sa copie, ne parlera plus que d'indemniser les collaborateurs, nouvelle matière, résiduaire donc, et appartenant en premier aux Communautés et Régions.

Mais quelle que soit l'importance des recours, arguments et procédures, il convient d'aller à l'essentiel et de dégager la signification politique d'une telle situation.

Ce décret est, en effet, le point d'orgue de la fracture entre deux Peuples qui ont été contraints, par les vicissitudes de l'Histoire, à coexister au sein d'un même État factice et artificiel.

Cette cassure réelle, dès 1830, fut patente lors de la consultation populaire de 1950. Elle ne cessa pas de s'amplifier sur toutes les matières, dans tous les sondages, dans toutes les élections.

Ce vote du *Vlaamse Raad* n'a pas surpris le Mouvement wallon : il n'a fait que confirmer tout ce qu'il pensait. À quelque chose malheur est bon : ce vote jette une lumière nouvelle sur la réalité du Mouvement flamand.

Christian Paternostre  
Licencié en Droit  
Wépion

## LORSQU'UN TITRE DISPARAÎT...

Le 23 mars dernier, le quotidien *La Wallonie* disparaissait absorbé (tout comme *Le Journal de Charleroi* qui avait, en 1912, publié la "Lettre au roi" de Jules Destrée) dans un titre nouveau *Le Matin*. La mort d'un journal est toujours une perte pour le pluralisme démocratique. En l'occurrence, quelle que soit la continuité idéologique que *Le Matin* veut reprendre en héritage, ce fut un mauvais coup du sort pour le mouvement wallon, car *La Wallonie*, dès sa naissance en 1919, s'était inscrite -ne serait-ce que par son titre- dans l'évolution historique de l'émancipation wallonne.

Sait-on que les fondateurs de *La Wallonie*, pour donner une appellation à leur nouveau journal, s'inspirèrent tout bonnement du titre de la page liégeoise du *Peuple de Liège*, qu'ils voulaient remplacer? Sait-on que l'auteur de cette correspondance liégeoise n'était autre que Théophile Bovy, qui avait écrit "Le Chant des Wallons" aujourd'hui hymne officiel de la Wallonie? Glorieuse filiation qui montre que pour son engagement dans le combat wallon, *La Wallonie* n'a pas attendu les événements de 1960 - 1961, avec la naissance du Mouvement Populaire Wallon (M.P.W.) que le journal soutint d'ailleurs inconditionnellement.

Certes, l'attachement de *La Wallonie* à la cause wallonne a connu, comme le mouvement wallon lui-même, des hauts et des bas, des moments d'enthousiasme et des moments de désenchantement, des moments d'espoir et des moments de colère, mais elle n'a jamais douté de la légitimité des revendications et des griefs de toutes les branches du mouvement wallon, ni désespéré de l'issue de la lutte. Il faut dire qu'au long de ses trois quarts de siècle, le journal a catalysé les appuis et les participations des plus grands noms du militantisme wallon.

Dans l'ouvrage de l'Institut Jules Destrée et du Foyer culturel des Chiroux "Les cent Wallons du siècle", une dizaine des personnalités retenues étaient, ou avaient été, à des degrés divers, des collaborateurs de *La Wallonie* tandis qu'une dizaine d'autres s'étaient vu ouvrir, à plusieurs reprises, les colonnes du journal. Dans la première catégorie, on pouvait relever les noms de rédacteurs comme Jean Tousseul, Georges Truffaut, Arthur Haulot ou Freddy Terwagne, de chroniqueurs comme Marcel Thiry, Fernand et Jean-Maurice Dehousse, mais aussi un administrateur du journal, Jacques Yerna et un directeur général André Renard, le fondateur du M.P.W.. À cette liste prestigieuse, on doit ajouter que d'autres militants wallons, comme François Van Belle, Hubert Rassart, Maurice Denis, Marcel-Hubert Grégoire, Émile Nols, ont fait des séjours plus ou moins longs à la rédaction du quotidien qui fut toujours imprégné de culture wallonne sous les signatures d'Abel Lurkin, l'auteur de *L'amère Belgique*, de Frenay-Cid, de Charles Delchevalerie, de Louis Piérard, d'Élise Champagne, du peintre Edgar Scaufflaire, et, plus récemment, d'un de ses rédacteurs en chef, Jacques Dubois, coauteur du "Manifeste pour la culture wallonne".

On remarquera encore que les propositions d'instauration du fédéralisme, déposées à la Chambre entre 1937 et 1952, étaient signées, entre autres, par Georges Truffaut, Fernand Dehousse, Marcel-Hubert Grégoire, François Van Belle tandis que Léon-Éli Troclet, collaborateur de *La Wallonie* comme les précédents, était coauteur d'un projet fédéraliste élaboré dans la clandestinité par la Fédération liégeoise du P.S.B. On ne s'étonnera donc pas que le quotidien liégeois se soit toujours trouvé à la pointe du combat wallon, soucieux de refléter également toutes les nuances du mouvement. Il fut fédéraliste avec Fernand Dehousse, autonomiste avec François Van Belle, rattachiste avec Georges Truffaut et francophile en toutes occasions.

Le 14 juillet 1958, alors que la quatrième République vacillait sur ses bases, André Renard publia, en première page, un éditorial à la gloire de la France éternelle. Quand le journal passa à la quadrichromie, il se réjouit d'utiliser pour la première fois la nouvelle technique à l'occasion de la visite du Président Mitterrand à Liège, auquel *la Wallonie* souhaita, toujours en première page, la "Bienvenue dans le département de L'Ourthe"!

L'histoire du journal *La Wallonie* fourmille de ces signes forts. En 1933, son directeur-fondateur Isi Delvigne reprit quelques-uns de ses articles, publiés par le quotidien, dans "Les cahiers de l'églantine" sous le titre "Pour une union économique franco-belge" et y faisant allusion à la frontière belgo-française, il la qualifiait de "mur qu'il faut abattre". Quand, en 1997, le journal ouvrit une "Chronique rattachiste", ce ne pouvait donc paraître un acte de provocation qu'à ceux qui n'avaient pas suivi, ou qui n'avaient pas compris, le cheminement du sentiment wallon dans *La Wallonie*.

Le journal fut sur tous les fronts du mouvement wallon au point qu'au Congrès national wallon de 1949, un militant, et non des moindres puisqu'il s'agit de Jean Pirotte, proclama à la tribune que trois quotidiens seulement étaient dignes d'être lus par les Wallons : *La Nouvelle Gazette*, *Le Journal de Charleroi* et *La Wallonie*. Deux de ces titres se fondent aujourd'hui dans *Le Matin* dont on ne peut dire encore s'il a accepté ou non les obligations de la succession. Les événements en décideront sans doute.

Néanmoins, il est paradoxal que *La Wallonie*, ce journal au titre significatif sans lequel le mouvement wallon n'aurait pas été ce qu'il fut, disparaisse à l'heure où la Wallonie se voit dotée d'institutions qui forgent son identité et qu'un heureux avenir se prépare pour la Région wallonne dans les sphères de l'Europe et de la Francophonie.

Joseph Coppé  
Rédacteur en chef de *La Wallonie*  
de 1962 à 1987.



**" Les provinces wallonnes de la France que nous sommes  
sont désormais reliées à leur capitale qu'est, somme toute, Paris".**  
Robert Collignon, Président du Gouvernement wallon  
lors de l'inauguration de la dorsale TGV depuis Namur et Charleroi.  
(extrait de *Dimanche Matin* du 14/12/97)



## Épingle dans la presse

### VERS LA SPIRALE TCHÉCOSLOVAQUE?

"Luc Beyer, francophone de Flandre, (...) et toujours membre du Conseil communal d'Uccle, jette sur l'évolution possible de notre pays un regard plutôt pessimiste : *"Quand je prends la parole ou quand je fais des conférences à l'étranger ou devant des étrangers, je dis toujours qu'ils ont eu beaucoup de chance de m'avoir parce que, quand ils étaient enfants, ils croyaient aux histoires de fantômes. Et que là, ils en ont un en face d'eux. Dans mon pays, je suis un francophone des Flandres. C'est quelque chose qui, sur le plan légal ou administratif, n'existe pas. J'ai été pendant 18 ans au journal télévisé et, pendant autant de temps, conseiller provincial puis conseiller communal à Gand ... où la loi m'interdisait de dire un mot de français (...)*

*Moi, je suis tout à fait persuadé que nous allons tout droit vers la séparation. Nous sommes dans la spirale tchécoslovaque. Pas yougoslave, entendons-nous. Sans violence. Tout cela ne va pas nécessairement se réaliser du jour au lendemain. Mais ce que je constate, c'est que, depuis les lois linguistiques de 1932, le balancier n'est jamais revenu en arrière. Il y a eu des périodes de rémission, ou de paix armée, mais tout pas a été un pas dans le même sens. Je ne vois aucun moment où les francophones seraient revenus sur un point sur lequel ils auraient cédé."*

(La Dernière Heure du 24 juillet 1998)

★

★ ★

### FÉMINISER OU NON ?

"L'Académie française pourrait décider de saisir, aujourd'hui, le Conseil d'État ou le Conseil constitutionnel en riposte à une circulaire du ministère de l'Éducation nationale qui incite ses personnels à mettre au féminin les fonctions et les titres. Maurice Druon, secrétaire perpétuel de l'Académie, a fustigé, dans les colonnes du *Figaro* (nos éditions du 30 juin), une *"idéologie socialiste (qui) fiche la France en l'air et la langue française en même temps"*. Pour Ségolène Royal, ministre qui préside à la destinée de l'Enseignement scolaire, tout cela fait penser *"aux interrogations du Concile de Trente qui se demandait si les femmes avaient une âme"*.

Le ton monte, comme on le voit ! Mais pourquoi est-il parfois si difficile de féminiser les mots ?

L'écrivain **Philippe de Saint Robert** a répondu au *Figaro* que beaucoup continuaient à vivre "sur une conception napoléonienne du féminin et de la place de la femme dans la société", conception plus fermée que celle de l'Ancien Régime où l'on disait sans problème abbé et abbesse. Alors, "ministresse" bâti sur le même patron ? Non, parce qu'il suffit d'utiliser l'article "la" pour marquer le genre.

Philippe de Saint Robert précise que l'inévitable évolution de la langue n'implique pas d'accepter n'importe quoi. Moins de théorie et d'idéologie mais davantage de sens pratique ! L'écrivain préconise donc l'examen "au cas par cas" par la Commission générale de terminologie qui s'efforcera "d'éviter un caractère désuet ou ridicule". Il s'étonne ensuite de voir l'Académie "affirmer que la langue française est immuable", position qui contredit le ralliement, par la même vénérable institution, à la réforme de l'orthographe (abandonnée heureusement depuis) ! Les Immortels avaient d'ailleurs fait machine arrière en déclarant que l'usage consacrerait ou non les rectifications proposées. Admettons logiquement, dit l'écrivain, que le même principe s'applique à la féminisation.

En réalité, le vrai danger pour le français, c'est l'entrée en force de mots anglo-américains. Les défenses ont cédé. La loi Toubon (août 1991) n'est pas ou plus respectée et "depuis un an, il n'y a plus de politique de défense de la langue française. Lorsque Claude Allègre invite à ne plus considérer l'anglais - ou plutôt l'américain - comme une langue étrangère, il relègue le français au rang de langue régionale".

(Extrait du *Figaro* du 2 juillet 1998 - propos recueillis par Alice Sedar et résumés par Daniel Lanier pour *Wallonie-France*).

## LA PRESSE EN PARLE UN PEU... PAS DU TOUT...

Le mercredi 10 juin, à Verviers, un colloque a été organisé par la section locale de **Wallonie Libre** sur le thème "La Wallonie après 1999". Présidé par Yvan Ylief, ministre de la Politique scientifique (PS), il a eu pour orateurs : Jean-Maurice Dehousse, bourgmestre de Liège (PS), Joëlle Milquet, vice-présidente du PSC, ainsi que les députés Jacky Morael (Écolo) et Didier Reynders (PRL).

Nous avons épinglé les propos suivants : J.M. Dehousse s'est défini comme nationaliste wallon (ndlr : nous aurions préféré l'entendre dire "indépendantiste wallon", mais bah! ne chicanons pas!) Quant à D. Reynders, il a qualifié les membres de la famille royale "d'immigrés ayant réussi et étant de ce fait autrement considérés que les autres". Osé, non !

Bien entendu, la presse francophone, pourtant présente à cette manifestation, a une fois de plus appliqué la loi du silence. Personne n'a rien vu, rien entendu. Ah! la belle autocensure que voilà!

Dans *Le Quinzième Jour* (bimensuel de l'Université de Liège) du 11 juin dernier, M. Marco Martiniello, maître de conférences en Sciences politiques (1), a estimé que la Belgique n'éclatera pas en 1999 car, selon lui, cela pourrait créer un cataclysme "à la bosniaque".

Il entrevoit plutôt un divorce en douceur, "à la tchécoslovaque", la Belgique survivant encore quelques années. C'est bien entendu ce dernier processus que **Wallonie-France** soutient comme André Schreurs l'a clairement montré dans son éditorial "Du divorce de velours au mariage de raison" dans le N° 19 de *Wallonie-France*.

Nous condamnons aussi toute forme de terrorisme et si, un jour, la violence s'installe, elle sera plus que probablement provoquée par les derniers ultra-nationalistes belgicains. Gageons cependant que l'avenir pourrait bien donner tort à l'universitaire liégeois et que la Wallonie obtiendra son indépendance plus tôt que prévu.

Signalons enfin que M. Martiniello n'exclut nullement la thèse du rattachisme, laquelle n'a pas l'air de lui déplaire !

(1) À lire : *Où va la Belgique ? Les soubresauts d'une petite démocratie européenne*, sous la direction de M. Martiniello et de M. Swyngedouw, Paris, éd. L'Harmattan, 1998.

\* \*

### Où va donc la Brabançonne?

"Lorsqu'on nous (entendez les Diabes Rouges) a donné les paroles de la Brabançonne pour les apprendre, je les ai immédiatement jetées à la poubelle". Telles sont les propres paroles du Wallon Philippe Van de Walle, gardien de réserve, de l'équipe "nationale" belge de football, dans les colonnes de *Dimanche Matin* du 14 juin. Il faut dire que l'an dernier, alors qu'il défendait les couleurs du *SK Lierse*, nos gentils amis flamands, supporters de ce club, le traitaient de "Dutroux" à chaque fois qu'il encaissait un but !

Saluons donc la témérité de ce sportif wallon qui ne fait pas partie de la race des "béné-où-où" comme tant d'autres hélas!

Laurent Leruth

### L'union fait la force.

"Alors que la Belgique bien pensante, du Nord comme du Sud, commémore le 5e anniversaire du décès de son bon roi Baudouin, une question, pas royale celle-là, demeure sans réponse : quel futur la Belgique se prépare-t-elle et plus précisément quel sera l'avenir des Wallons et des Bruxellois face à une Flandre bien décidée à retirer ses marons du feu et à jouer cavalier seul? (...) La Flandre, elle, a choisi : elle veut seule récolter les bienfaits de sa croissance et souhaite obstinément se désolidariser des besoins francophones. Que restera-t-il alors de l'identité nationale? Poser la question, c'est déjà y répondre. (...) Alors, citoyens francophones, restons lucides face à une Flandre qui bien pensante ou non, détricote notre Nation à son seul profit. L'union fait la force... Soit mais l'union avec qui? La région Ile de France, prospère, revendique-t-elle son autonomie face à la relative pauvreté d'autres régions françaises moins productives ou moins favorisées qu'elle? Non! Alors, déterminons nous, nous aussi sans tarder et si le Roi, sa femme et son cousin veulent nous suivre... Qu'ils nous suivent! ce n'est pas le pays des droits de l'homme qui leur refusera "asile".

André Brévers de Liège  
La Meuse du 11 août 1998

## RÉACTIONS EN CHAÎNE

Suite de la p. 13

## ÉPHÉMÉRIDES WALLONNES

Il faut lire, et bien lire, les signes du quotidien. En voici quelques-uns qui, du 20 mars au 20 avril 1998, ont capté mon regard et m'ont coupé le souffle :

### 1. L'exposition Magritte à Bruxelles

On se croirait revenu au temps de la lettre de Jules Destrée au roi, de 1912! L'exposition est inaugurée par le roi; c'est une réalisation **nationale belge**; la Communauté française Wallonie-Bruxelles, pourtant compétente en matière culturelle, n'apparaît même pas. Il est à peine écrit que Magritte, né à Lessines en Hainaut -donc en Wallonie!-, n'a ensuite vécu qu'au pays de Charleroi, à Bruxelles et en France.

C'est un Belge, point, c'est tout! Et pourtant, l'information biographique est "incontournable"!

Le surréalisme de Magritte, comme de Breton et tant d'autres, était une contestation de la société et il citait volontiers Saint-Just :

"Malgré les illusions et les conventions, la royauté est le crime éternel contre lequel il faut s'élever et s'armer. Le consentement des peuples ne suffit pas à l'absoudre. Un roi, quel qu'il soit, est condamné par la nature : on ne peut régner innocemment". Albert II a bonne mine!

### 2. Les sacs de collecte de vêtements

Chez moi, à Genval, en Brabant wallon, je trouve, dans la boîte aux lettres, un sac pour la collecte des vêtements avec l'inscription suivante : *Kinderzorg* et une adresse à *Antwerpen*. Un ami, éminent professeur namurois, que j'en informais, m'a dit : "Pourquoi t'étonner? Chez nous, à plusieurs reprises, ils ont ramassé, les sacs des organisations TERRE ou LES PETITS RIENS et puis on dira que les Wallons, eux, ne sont pas généreux!"

### 3. Zaventem

Il m'arrive encore, deux fois par an de prendre l'avion à Zaventem. C'est plein d'enseignements; l'avant-dernière fois, en novembre, les annonces sur le vol IBERIA étaient faites uniquement en castillan et en flamand; cette fois, le 13 avril, à l'accueil, le dépliant expliquant comment s'y retrouver après les énormes agrandissements de l'aérogare, n'existaient qu'en flamand, en allemand et en anglais!

Surtout, il faudrait s'interroger sur l'énorme avantage à propos des flux Sud-Nord de ces dizaines de milliards d'investissements publics et privés. En 1984, au Sénat, je n'avais obtenu du ministre De Croo qu'une réponse aussi vide que farfelue.

Prendre l'avion est toujours pour moi l'occasion de lire les quotidiens comme *La Libre Belgique* ou *Le Figaro* -que je n'aime pas-, ainsi que la presse flamande. De *La Libre*, j'apprends qu'irritée par les nouveaux appétits du lion de Flandre, elle commence à comprendre la nécessaire solidarité des Francophones. Quant à la presse flamande, elle l'a fait comprendre tout à fait!

Dans le prochain numéro, j'y reviendrai en reproduisant l'un des articles du *Standaard* et le programme de détricotage de la Belgique fédérale qui servira de menu au prochain congrès du CVP.

Jean-Émile Humblot  
Sénateur honoraire



## UN SONDAGE BIENVENU !

*La Meuse* du 29 août reprend les résultats d'un sondage récent réalisé à la demande du PRL par l'INRA Marketing Unit. Cette enquête ne ciblait que des Wallons.

**60 % de ceux-ci ont répondu ne plus croire à la survie de la Belgique.**

A la question de savoir quelle solution aurait leur préférence en cas d'éclatement du pays :

45 % se disent partisans du maintien d'une Belgique constituée de la Wallonie et de Bruxelles,

24 % sont pour "un rattachement à la France",

22 % sont en faveur d'une Wallonie indépendante.

## Appel à nos sympathisants

Renouvellement des abonnements à notre périodique *Wallonie-France*  
(4 numéros par an)

**Abonnement simple : 500 Fb**  
**Abonnement de soutien : 800 Fb**  
**Abonnement étudiant : 300 Fb**

A verser sur le compte **240 - 0547991 - 42** de *Wallonie-France*  
à 4130 - Tilff

Pour nos amis de France :

**Abonnement : 100 FF**  
**Abonnement de soutien : 150 FF**  
**Abonnement étudiant : 70 FF**

A verser sur le compte de *Wallonie-France* de la BRED à Paris  
Code banque **10107** - code guichet : **00118/N°212181978-10**

**Président :** Jean-Antoine Hardy - Tél. 04/ 342 40 13 - 04/ 388 35 19

**Vices-Présidents :** Jean Bonnivert - Tél. 04/ 223 66 08

Fabian Pirotte - Tél. 071/ 30 96 89

**Secrétaire :** Laurent Leruth - Tél. 04/ 342 10 90

**Trésorier :** Jacques Bonnivert - Tél. 04/ 388 20 90

**Rédaction :**

**Directeur :** André Schreurs, 8, rue Naimette, 4000 Liège,

Tél. 04/ 224 13 79

**Secrétaire :** Jacques Liénard, 49 B, Av. C. de Gerlache, 4000 Liège,

Tél. 04/ 253 26 47

**Ed. responsable :** Laurent Leruth, 1, rue de Pitteurs, 4020 Liège,

Tél. 04/ 342 10 90

**Bureau :**

Jacques-Yves Charlier, 34, rue de la Baume, 4470 Saint-Georges,

Tél. 04/ 275 36 20

**Correspondants :**

**Bruxelles :** Claude Goffin, 6 / 16, avenue des Loisirs, 1140 Bruxelles

**Brabant Wallon :** Rodolphe Lamy, 151, rue du Blanc-Ry, 1342 Limelette

**Hainaut :** Fabian Pirotte, 21, place de la Digue, 6000 Charleroi

**Namur :** René Walgraffe, 6, Dessus la Ville, 5660 Couvin

**France :** Charles Conte, 8, rue Altrincham, F-93150 Le Blanc-Mesnil



Les 3 Mouvements wallons réunis sous l'appellation

## **WALLONIE-FRANCE-LIBERTÉ**

vous demandent :

Voulez-vous continuer à vivre dans un État où toutes les décisions sont prises par une majorité (60 % ) de Flamands qui vous méprisent et dénoncent "la Belgique à deux vitesses" voire une "Wallonie allaitée par la Flandre"?

- alors que les mêmes Flamands ont voté l'octroi de rentes aux anciens collaborateurs de l'occupant nazi (suprême insulte pour les anciens de nos mouvements engagés dans la Résistance);

-alors que les mêmes Flamands ont accaparé les principaux pouvoirs au niveau fédéral et toute la représentation "belge" à l'étranger;

- alors que les mêmes Flamands veulent supprimer toutes facilités aux francophones de la périphérie bruxelloise et des Fourons;

- alors que vous n'avez plus rien à dire au sein de l'État belge.

Voulez-vous aussi continuer à supporter une équipe nationale belge de football composée des mêmes Flamands à 80 %, un joueur de tennis flamand, un cycliste flamand? n'est-ce pas ridicule alors que le sentiment national belge n'existe pas en Flandre?

Voulez-vous retrouver fierté et identité, une Wallonie digne de son passé et riche de son avenir, capable de donner du travail à vos enfants?

Vous parlez français, votre culture est la culture française (et non pas la culture belgo-belge de Jean-Luc DEHAENE et de Georges LEEKENS).

Ne pensez-vous pas que seul un rapprochement de la WALLONIE et de la FRANCE pourra vous assurer un destin digne de vous et de vos enfants par le redressement économique de la WALLONIE et l'épanouissement culturel du peuple wallon?

### **LA FLANDRE PRÉPARE SON AVENIR.**

### **ET VOUS?**

**WALLONIE LIBRE    WALLONIE-FRANCE    RETOUR À LA FRANCE**

Tract distribué à plusieurs milliers d'exemplaires lors de la fête du 14 juillet à Liège